



FICHE DE CANDIDATURE E.A.C. 2026 – 2027

Appel à manifestation d'intérêt 2026-2027 auprès des acteurs culturels lancé par la Communauté de Communes Ardennes Thiérache en partenariat avec le Département des Ardennes dans le cadre de la Convention Territoire de Culture 25-28 signée avec l'Etat (DRAC Grand, Académie de Reims et DRAAF Grand-Est).

Si votre candidature est retenue par la Communauté de Communes Ardennes Thiérache, vous en serez informé et mis en relation avec les partenaires EAC du département : collectivités, communauté éducative, structure culturelles... pour coconstruire le projet d'éducation artistique et culturelle avec eux entre mars et septembre.

Vous serez également informés des modalités de mise en œuvre qui pourront varier en fonction des contractualisations avec les collectivités territoriales.

Votre interlocutrice :

Marjorie JUMEAUX, Chargée Service Animation et Ecole des Arts Vivants – mail : animation@ardennesthierache.fr

Date limite : 13 février 2026

Nom et coordonnées (adresse postale, courriel, téléphone) du porteur de projet :

Nom des artistes, professionnels de la culture ou du patrimoine associés au projet :

Nom d'une structure culturelle partenaire (non obligatoire) :

A qui s'adresse ce projet ? (Plusieurs choix possibles)

- Ecole maternelle**
- Ecole primaire**
- Collège**
- Autres structures à préciser (IME, crèches, centre aérés, ...) :**

Domaines artistiques et culturels :

Patrimoines, Monuments historiques, Archéologie, Musées, Archives, Métiers d'art, Architecture
Arts numériques ; Arts visuels ; Cinéma ; Danse ; Musique ; Théâtre ; Arts de la rue ; Arts du cirque ; Marionnettes
Livre et lecture, Arts du conte ; Maîtrise de la langue française, Journalisme, Educations aux médias et à l'information,
Culture scientifique et technique

Note d'intention artistique et culturelle :

Estimation du niveau de classe ou tranche d'âge des élèves :

Maternelle :

Primaire :

Collège :

Publics hors temps scolaires : type de public, tranche d'âge, type de structures d'accueil...

Développez ici les étapes imaginées pour ce projet :

Précisez ici les 3 piliers de l'EAC envisagés

Rencontrer : 1. Quelles sont les œuvres rencontrées par les bénéficiaires : celles de l'artiste du projet mais aussi, le cas échéant d'autres artistes (concerts, spectacle, visite de musée, de monument ... etc.) ?

Pratiquer : 2. Quelles sont les pratiques artistiques proposées aux bénéficiaires afin qu'ils expérimentent le processus de création propre à l'artiste du projet ou aux savoir-faire du professionnel du patrimoine ou de la culture ?

Connaître : 3. Temps d'échange et d'interprétation avec les bénéficiaires. Quelles sont les références spécifiques permettant de donner des clés de compréhension historiques, esthétiques et thématiques dans le domaine abordé ? Ces clés sont données aux partenaires pour qu'ils puissent faire le lien entre votre proposition et les programmes scolaires. Ils pourront ainsi exploiter et prolonger le travail réalisé en partenariat avec vous en dehors de votre temps de présence.

Calendrier prévisionnel :

Implication d'acteurs locaux, partenariat avec :

Actions écoresponsables envisagées (partenariat, réemploi de matériaux, ...) :